

Les adhérents au Réseau International Paysages Viticoles

Le nouvel adhérent : Grand Pic Saint -Loup 4 juin 2015



Affirmer et accroître les qualités paysagères du vignoble

Valoriser l'intégration de la parcelle viticole dans son environnement paysager
Faire-valoir le foncier agricole et le bâti viticole des caves et des domaines
Révéler et mettre en scène les paysages du vignoble perçus depuis les routes
Informé, communiquer et coordonner cette démarche innovante et valorisante pour le cadre et la qualité de vie du Grand Pic Saint-Loup

Animation et suivi du plan d'action par la Communauté de Communes du Grand Pic Saint-Loup Contact : j.gaillard@ccgpl.fr

Les autres territoires adhérents

Brouilly & Côte de Brouilly



Poursuivre les actions et la communication extérieure sur la valeur et la qualité des paysages des Brouilly étroitement liés à l'activité viticole, et renforcer leur mobilisation interne afin de préserver un cadre de vie unique

Communiquer et promouvoir le vignoble
Valoriser l'identité et la qualité paysagère
Agir sur les ressources naturelles et la biodiversité

Animation et suivi du plan d'action par le Pays des Brouilly, association des producteurs des crus Brouilly et Côte de Brouilly Contact : anna_maria_yordanova@yahoo.co.uk

Costières de Nîmes



Charte paysagère et environnementale

Valoriser l'image des produits AOC, en gérant l'évolution des aires de production et en communiquant sur la qualité des savoir-faire et des terroirs
Gérer le cadre de vie avec la volonté de faire du paysage un outil de développement et d'amélioration du territoire
Préserver les ressources naturelles, en maintenant une diversité faunistique et floristique et en agissant pour limiter les risques naturels

Animation et suivi du plan d'action par Territoires et Paysages Contact : charte.costieres@territoiresetpaysages.fr

Lavaux



**Préservation, conservation et valorisation durable
du paysage viticole de Lavaux -
Patrimoine mondial**

Paysage et viticulture
Culture, éducation et tourisme
Communication

Animation et suivi du plan d'action par l'Association Lavaux Patrimoine mondial. Contact : estoppey@montreuxriviera.com

Côte méridionale de Beaune



**Garantir aux habitants la qualité et la pérennité du cadre de vie,
assurer la sauvegarde du patrimoine que représente la côte
méridionale de Beaune et de son paysage - Patrimoine mondial**

Préserver les caractéristiques des espaces constitutifs du territoire viticole
Valoriser le patrimoine lié au vignoble
Promouvoir une gestion paysagère, patrimoniale et écologique
Améliorer et développer l'accueil touristique

Animation et suivi du plan d'action par l'association des Climats de Bourgogne Contact : krystel.lepresle@climats-bourgogne.com

Château-Chalon



**Poursuivre et d'amplifier les actions volontaires et concertées
entreprises ensemble, afin d'assurer la pérennité d'une production de
qualité, et la préservation de paysages remarquables, façonnés et
entretenus par des générations de vignerons.**

Promouvoir une démarche environnementale et culturelle exemplaire, avec notamment pour ambition la résorption d'éventuels points noirs, et le maintien de la diversité des paysages, à laquelle participent les vergers associés à la vigne, les cultures traditionnelles « en terrasses », le patrimoine lithique, comme les murs en pierres sèches, les maisonnettes de vigne,... La biodiversité et la qualité de l'eau doivent compter également parmi les priorités de chacun. L'indispensable volet culturel d'un projet global partagé par le plus grand nombre, contribuera à la promotion des vins du Jura en général et du Château-Chalon en particulier, de l'histoire du lieu, des traditions et de la culture locale,...

Animation et suivi du plan d'action par la Communauté de communes des Coteaux de la Haute Seille, Contact : vuillaume.ch@wanadoo.fr

Val de Loire



**Protection, gestion et aménagement des paysages dans le
respect de leurs valeurs naturelles et culturelles - Patrimoine mondial**

Préserver et valoriser le patrimoine et les espaces remarquables
Maintenir les paysages ouverts du Val et les vues sur la Loire
Maîtriser l'étalement urbain
Organiser le développement urbain
Réussir l'intégration des nouveaux équipements
Valoriser les entrées et les axes de découverte du site
Organiser un tourisme durable préservant les valeurs paysagères et patrimoniales du site
Favoriser l'appropriation des valeurs de l'inscription UNESCO par les acteurs du territoire
Accompagner les décideurs par le conseil et une animation permanente

Animation et suivi du plan d'action par Mission Val de Loire Contact : laidet@mission-valdeloire.fr